

PLAFONDS DE REVENUS SCIAPP 2026

ACCESSION SOCIALE A LA PROPRIÉTÉ

Pour être éligible à la SCIAPP, votre Revenu Fiscal de Référence doit être en dessous du plafond ci-dessous en fonction du nombre d'occupants.

Données basées sur le "revenu fiscal de référence" de l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024.

		SCIAPP (PLAFONDS PLUS)	
Catégorie de ménage		Revenu fiscal de référence	Correspondance salaire mensuel net (environ)
1 personne seule	I	23 403 €	2 167 €
2 personnes ne comportant aucune pers. à charge à l'exclusion des jeunes ménages (1)	II	31 254 €	2 894 €
3 personnes ou 1 pers. seule avec 1 pers. à charge, ou jeune ménage sans personne à charge	III	37 584 €	3 480 €
4 personnes ou 1 pers. seule avec 2 pers. à charge	IV	45 374 €	4 201 €
5 personnes ou 1 pers. seule avec 3 pers. à charge	V	53 376 €	4 952 €
6 personnes ou une pers. seule avec 4 pers. à charge	VI	60 156 €	5 570 €